



Document mis à jour le 10/04/24

OBJECTIFS

- Se préparer à l'exercice de chef d'entreprise agricole dans le secteur de la polyculture -élevage
- Assurer la fonction de salarié hautement qualifié en productions animales
- Comptabilité et gestion

DEBOUCHÉS

Métiers :

- Responsable d'entreprise agricole à dominante production animale
- Salarié dans une entreprise ou un organisme agricole

Poursuite d'études :

- BTS agricole
- Certificat de Spécialisation

Condition d'environnement du métier :

- Travail physique en extérieur
- Travail avec les animaux

ORGANISATION

Formation diplômante sur 2 ou 3 ans (dès septembre) :

525 heures en centre en seconde - 700 heures en centre/an en première et terminale

15 à 20 semaines par an en présentiel au CFA de Montmorot

27 à 32 semaines en entreprise par an - 5 semaines de congés payés par an

Individualisation du parcours en fonction des acquis

Suivi individuel par un tuteur - Récupération du vécu

Contrôle formatif tout au long de la formation - Conseil de classe

semestriel, bilan intermédiaire

Examen : Contrôles en cours de formation (CCF) répartis sur les années de première et terminale et épreuves terminales.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Diplôme également accessible en VAE

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Français – Education socio-culturelle – histoire/géographie
- Langue vivante : anglais
- EPS
- Mathématiques – Informatique – Sciences physique/ chimie
- Biologie – Ecologie
- Zootechnie
- Agronomie
- Agroéquipement
- Economie agricole
- Comptabilité et gestion

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus, ou 15 ans révolus après une classe de troisième

Pré-requis :

Pour être admis en classe de première, être titulaire d'un BEP, d'un CAP ou avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de seconde professionnelle, générale et technologique.

Le recrutement se fait à partir de la fiche de préinscription.

Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

CONTACTS

Référente de formation

Amandine Lhuillier - cfa.jura@educagri.fr

Contact gestionnaire des contrats

Canan Dulu - cfa.jura@educagri.fr

Référente handicap

Corinne Raquin - cfa.jura@educagri.fr

Indicateurs	Réussite	Poursuite d'études (Taux global apprentissage sur répondants)	Rupture	Interruption en cours de formation	Insertion (Taux global apprentissage sur répondants)	Satisfaction	Assiduité
2023	76,2%	30,4%	13,7%	19%	57,6%	70%	94,4%



CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLÔME

Capacités générales

- C1 - Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2 - Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3 - Développer son identité culturelle
- C4 - Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles

- C5 - Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- C6 - Piloter une entreprise agricole
- C7 - Assurer la conduite technique des productions
- C8 - Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- C9 - Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- C10 - Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- C11 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site : <https://chlorofil.fr>

FINANCEMENT – RÉMUNÉRATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. Elle est financée par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CNFPT (à hauteur de leur taux plafond).

Au cours de ses années de formation, l'apprenti perçoit un salaire-en fonction de son âge, versé par l'employeur.

Il est calculé en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable

ATOUTS DE LA FORMATION

- Lien entre matières générales et matières techniques (enseignement en pluridisciplinarité)
- Visites d'exploitations
- Intervention de professionnels (technicien agricole, chargé de mission, technicien du secteur public, partenaires...)
- Individualisation/ accompagnement personnalisé
- Atelier de machinisme
- Module d'Adaptation professionnelle : méthodologie de création d'un atelier de diversification sur une exploitation

PASSERELLES

Possibilité de se réorienter vers la voie technologique/générale sous conditions : la seconde pro suivie doit avoir un minimum de contenu en commun avec le choix de réorientation.

Possibilité de se réorienter vers une 1^{ère} professionnelle différente à condition que cela soit une spécialité avec des similarités.

